



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
25 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011

6-17 juin 2011, New York

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Engagements financiers en faveur du FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport sur les contributions des États Membres
et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes
pour 2011 et au-delà**

Résumé

Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP pour 2008-2013, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

En 2010, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 866,5 millions de dollars, dont 507,7 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 358,8 millions de dollars au titre du cofinancement. Toutes les données financières citées dans le présent rapport pour l'exercice 2010 sont provisoires et toutes les données relatives à 2011 sont des estimations.

Conformément aux recommandations que l'Assemblée générale a formulées dans ses résolutions 62/208 et 64/289, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il note par ailleurs que, comme souligné dans les résolutions 62/208 et 64/289, les ressources autres que les ressources de base (ressources au titre du cofinancement) constituent un complément important de ses ressources ordinaires.



Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter une décision sur les engagements financiers en faveur du FNUAP. Des éléments de décision sont fournis à cet effet dans la dernière section du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement	4
A. Recettes au titre des ressources ordinaires	4
B. Contributions au titre du cofinancement	7
C. Financement thématique	9
D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire ..	14
E. Contributions du secteur privé	15
III. Conclusion	16
IV. Éléments de décision	17
 Annexe	
1. Ressources ordinaires du FNUAP pour 2009 et 2010 (chiffres provisoires), estimations pour 2011 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1 ^{er} mars 2011)	19
2. Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2009 et 2011 (au 1 ^{er} mars 2011)	26
3. Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2006-2010	28
4. Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme	29
5. Contributions des donateurs aux programmes conjoints dont le FNUAP est l'agent administratif	31

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des ressources au titre du cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP 2008-2013¹, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

2. Dans ses résolutions 62/208 et 64/289, l'Assemblée générale a souligné notamment que les ressources ordinaires demeurent l'assise des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé instamment aux pays en mesure de le faire d'accroître sensiblement leurs contributions volontaires et, si possible, de verser leurs contributions sous la forme d'engagements financiers pluriannuels afin d'améliorer la prévisibilité des ressources. Elle a en outre constaté que les ressources autres que les ressources de base sont un complément important des ressources ordinaires et pris acte de la création de divers mécanismes de financement pluridonateurs, tendance qui se manifeste également au FNUAP. Parallèlement, le FNUAP continue de faire campagne pour l'accroissement de ses ressources ordinaires, qui, complétées par diverses modalités de cofinancement, constituent le fondement de ses activités.

3. Avec le prolongement de la crise financière mondiale, le FNUAP se heurtera à des difficultés quant à ses activités de programme dans les domaines de la population et du développement, de la santé et des droits en matière de procréation et de l'égalité des sexes, ainsi que dans la capacité d'appui à la gestion de l'organisation. Quelques donateurs ont déjà manifesté leur intention de réduire sensiblement leurs contributions. Selon les prévisions les plus courantes, il y aura probablement une baisse des contributions ordinaires pour 2011. Fort heureusement, certains donateurs ont indiqué qu'ils maintiendraient ces contributions au même niveau ou qu'ils les augmenteraient légèrement.

4. L'évolution de la crise économique a des conséquences directes sur la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que sur les programmes financés par le FNUAP. Les besoins de développement demeurent considérables. Afin d'accélérer la réalisation de l'objectif 5 du Millénaire qui consiste à améliorer la santé maternelle, notamment à rendre l'accès à la médecine procréative universel, il importe plus que jamais d'assurer des ressources financières suffisantes, constantes et prévisibles. La lenteur des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif montre la nécessité d'un engagement politique accru et d'une augmentation des investissements dans les systèmes de santé, en particulier les services de santé procréative. Parallèlement, le FNUAP devra établir un ordre de priorité pour son programme en s'inspirant de l'examen à moyen terme du plan stratégique 2008-2013.

¹ Par sa décision 2009/16, le Conseil d'administration a étendu le plan stratégique du FNUAP 2008-2011 à 2013, y compris le cadre intégré des ressources financières et le programme mondial et régional.

5. Les recettes pour les deux années à venir (2012-2013), c'est-à-dire la période restante du plan stratégique, sont à présent incertaines. Cinq accords pluriannuels de contribution aux ressources ordinaires portant sur la période 2008-2011 conclus par cinq principaux donateurs prendront fin. La prévisibilité des ressources étant essentielle pour assurer la viabilité des programmes, le FNUAP demande instamment à ses donateurs d'apporter des contributions financières sous forme d'engagements pluriannuels, sous réserve des dispositions législatives et budgétaires applicables.

6. On trouvera dans le présent rapport des tableaux sur les ressources ordinaires du FNUAP et les contributions au titre du cofinancement. Des détails supplémentaires figurent dans les annexes. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans le calcul des contributions des donateurs. Les projections relatives aux données de 2011 figurant dans le présent document ont été calculées sur la base des renseignements reçus, des annonces de contributions et des contributions enregistrées au 1er mars 2011. Toutes les données financières utilisées dans le présent rapport sont provisoires et toutes les données relatives à 2010 sont des estimations.

II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement

A. Recettes au titre des ressources ordinaires

Tableau 1

Recettes du FNUAP de 2007 à 2010, au 31 décembre 2010 et recettes projetées en 2011 au 1^{er} mars 2011

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2008	2009	2010	2011
Ressources ordinaires	457,1	469,5	486,4	507,7	444,2
Cofinancement	258,2	331,2	275,6	358,8	270,0
Total	715,3	800,7	762,0	866,5	714,2

Note : Les données pour la période allant de 2007 à 2010 comprennent les contributions, les intérêts des placements et les recettes diverses. Les données pour 2011 ne comprennent que les prévisions concernant les contributions et non les intérêts des placements. De même, le montant des recettes de cofinancement en 2011 est une estimation établie d'après le plan stratégique; le montant réel devrait être plus élevé.

7. Dans le tableau 1, pour les donateurs qui ont annoncé des contributions pluriannuelles en 2010, toutes les recettes ont été prises en compte en 2010, conformément à la politique de comptabilisation des contributions au titre des recettes, à compter de 2010. Les chiffres concernant 2010 sont provisoires. En vertu de la nouvelle politique de comptabilisation, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, les recettes relatives aux annonces de contributions pour les années à venir faites par les donateurs en 2010 d'un montant total de 14,6 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et de 16,7 millions de dollars au titre du cofinancement ont été comptabilisées en 2010.

8. En 2010, le montant total des recettes (ressources ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 866,5 millions de dollars (tableau 1), dont 507,7 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, et 358,8 millions de dollars au titre des arrangements de cofinancement. Les ressources ordinaires, soit 507,7 millions de dollars au total, se ventilent comme suit : 491,2 millions de dollars au titre des contributions volontaires, 10,1 millions de dollars au titre du revenu des placements et 6,4 millions de dollars provenant de sources diverses. Les ressources ordinaires ont progressé de 21,3 millions de dollars, soit 4,4 %, par rapport à 2009. Sur les 491,2 millions de dollars au titre des contributions, un montant total de 14,6 millions de dollars au titre des engagements pour les années à venir a été comptabilisé en recettes en 2010.

9. Les ressources au titre du cofinancement (358,8 millions de dollars) se décomposent en 357,2 millions de dollars de contributions, 1,5 million de dollars de revenus de placements et 0,1 million de dollars provenant de sources diverses. Les ressources au titre du cofinancement, qui s'élevaient à 275,6 millions de dollars en 2009, ont augmenté de 83,2 millions de dollars, soit 30,2 %, en 2010. Sur les 357,2 millions de dollars au titre des contributions, un montant total de 16,7 millions de dollars au titre des arrangements de cofinancement pour les années à venir a été comptabilisé en recettes en 2010.

10. Conformément au cadre intégré d'allocation des ressources financières du plan stratégique actuel du FNUAP, les besoins en ressources ordinaires et en contributions au titre du cofinancement s'élèvent à 2,6 milliards de dollars pendant la période considérée. Les montants annuels prévus dans le plan stratégique se sont avérés stables et le FNUAP les a constamment dépassés. Les montants prévus dans le plan stratégique de 2010 pour les contributions ordinaires (450 millions de dollars) et pour les contributions au titre du cofinancement (225 millions) ont été dépassés respectivement de 41,2 millions (9,2 %) et de 132,2 millions (58,8 %), puisque les contributions ordinaires atteignaient 491,2 millions de dollars et les contributions au titre du cofinancement 357,2 millions de dollars au 31 décembre 2010. Les recettes ont été comptabilisées en 2010 compte tenu de la nouvelle politique de comptabilisation exposée au paragraphe 7 ci-dessus. Pour la période 2012-2013, les recettes annuelles projetées au titre des ressources ordinaires et au titre du cofinancement s'élèvent respectivement à 460 millions de dollars et à 270 millions de dollars au 1^{er} mars 2011.

11. Les contributions ordinaires au FNUAP en 2009 et 2010 ont été de 469,4 millions de dollars et de 491,2 millions de dollars, respectivement, dénotant une augmentation de 21,8 millions de dollars, soit 4,6 %, en 2010, due à une hausse des contributions ordinaires d'un certain nombre de principaux donateurs (qui a compensé la baisse des contributions des autres donateurs). Selon les données récentes, quatre des principaux donateurs du Fonds ont annoncé qu'ils comptaient réduire le montant de leurs contributions aux ressources ordinaires en 2011 par rapport à 2010.

12. Au 1^{er} mars 2011, on estimait que les contributions des gouvernements donateurs aux ressources ordinaires pour 2011 atteindraient 444,2 millions de dollars, ce qui représenterait une baisse de 47 millions de dollars par rapport à 2010 (491,2 millions de dollars), au taux de change opérationnel des Nations Unies au mois de mars. Le FNUAP continuera à faire campagne en faveur d'une augmentation des contributions des membres du Comité d'aide au développement de

l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et des pays qui ne sont pas membres du Comité, dont les pays de programme. En mobilisant des ressources pour ses programmes, le FNUAP continuera également de s'employer à toucher le secteur privé et les fondations.

13. Le tableau 1, qui donne un aperçu des recettes, est complété par l'annexe 1 où l'on trouvera des informations détaillées sur les recettes provisoires en 2010, au 31 décembre 2010, les annonces de contributions effectivement reçues et les estimations les plus plausibles des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, ainsi qu'une liste des donateurs pour 2011, telles qu'elles étaient connues au 1^{er} mars 2011. Ces engagements sont les suivants : a) les annonces de contributions pour 2011 uniquement et les annonces pluriannuelles pour 2011 et au-delà; b) les annonces de contributions pour 2011, reçues durant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions tenue à New York le 8 novembre 2010; et c) les lettres et les indications orales reçues de gouvernements annonçant leur appui au FNUAP pour 2011 et au-delà.

14. On a compté 46 annonces de contributions pluriannuelles en 2010. Sur un total de 150 pays donateurs, 8 pays appartenant au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et 33 pays de programme ont augmenté leurs contributions en monnaie nationale (contributions reçues en monnaie nationale) et en dollars (contributions reçues en dollars). Au 1^{er} mars 2011, 60 annonces de contributions avaient été reçues pour l'année, dont 29 pour des contributions pluriannuelles. On trouvera à l'annexe 2 la liste de toutes les annonces de contributions pluriannuelles.

15. En 2010, les 10 principaux donateurs du Fonds en dollars étaient les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, les États-Unis d'Amérique, le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Japon, l'Espagne et l'Allemagne. Le tableau 2 donne la liste des pays dont les contributions en monnaie nationale ont augmenté.

Tableau 2

Augmentation des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2009-2010), au 31 décembre 2010

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	<i>2009</i>	<i>Augmentation 2010 (pourcentage)</i>	
Australie	Dollar australien	6,0	8,0	33,3
Autriche	Euro	1,2	1,3	8,3
Belgique	Euro	4,5	5,0	11,1
Canada	Dollar canadien	14,9	17,4	16,8
Chine	Dollar des États-Unis	1,0	1,1	10,0
Espagne	Euro	14,0	16,0	14,3
États-Unis d'Amérique	Dollar des États-Unis	46,1	51,4	11,5
Finlande	Euro	21,5	25,0	19,0
Italie	Euro	0,5	1,0	100,0

16. On trouvera à l'annexe 3 plus de précisions sur les contributions des 10 principaux pays donateurs aux ressources ordinaires du Fonds pour les cinq dernières années.

17. Les prévisions des recettes au titre des ressources ordinaires pour 2011 tiennent compte des indications communiquées par les principaux donateurs suivants qui ont augmenté ou augmenteront leurs contributions respectives en 2011 : l'Australie, la Finlande et la Suède. Plusieurs principaux donateurs avaient pris des engagements pluriannuels qui prendront fin en 2011 : la Belgique, l'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. La volatilité actuelle des taux de change est particulièrement préoccupante dans la mesure où elle peut entraîner une diminution du montant équivalent en dollars des États-Unis des contributions qui n'ont pas encore été perçues. On trouvera au tableau 3 les augmentations prévues, en monnaie nationale, des contributions pour 2011 par rapport à 2010.

Tableau 3

Augmentations prévues, en monnaie d'annonce de contribution, des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2010-2011), au 1^{er} mars 2011

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	<i>2010</i>	<i>Augmentation 2011 (pourcentage)</i>	
Australie	Dollar australien	8,0	10,5	31,3
Finlande	Euro	25,0	28,5	14,0
Suède	Couronne suédoise	423,5	445,5	5,2

B. Contributions au titre du cofinancement

18. Ces 10 dernières années, les contributions au titre du cofinancement destinées à des fonds thématiques, projets et programmes financés par le FNUAP ont régulièrement augmenté en termes absolus. Au cours des cinq dernières années, la part des recettes provenant de la modalité de cofinancement du total des ressources (ressources ordinaires et cofinancement) est restée bonne : 41 % en 2008, 37 % en 2009 et 42 % en 2010. Le montant total des contributions au titre du cofinancement a été de 357,2 millions de dollars en 2010, ce qui représente une augmentation de 32,3 % par rapport aux 270 millions de dollars perçus en 2009 (voir également le tableau 4). Les contributions au titre du cofinancement ont sensiblement augmenté en 2010 par rapport à 2009 dans les mécanismes de cofinancement (17,9 %) et le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (31,4 %). À l'avenir, le FNUAP prévoit des contributions supplémentaires au titre du cofinancement de la part des gouvernements donateurs qui joueront un rôle essentiel en appuyant les initiatives mondiales et les partenariats interinstitutions œuvrant pour l'amélioration de la santé maternelle.

Tableau 4
**Contributions au FNUAP sous forme de cofinancement (2009-2010),
 au 1^{er} mars 2011**

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2010</i>
Transferts entre organismes des Nations Unies*	65,9	Transferts entre organismes des Nations Unies*	93,0
Pays-Bas	54,0	Royaume-Uni	69,6
Espagne**	29,6	Pays-Bas	46,0
Royaume-Uni	23,7	Espagne**	24,6
Suède	9,6	Suède	15,8
Australie	9,4	Norvège	15,8
Commission européenne	8,9	ONUSIDA	14,4
Norvège	8,9	États-Unis	10,6
Luxembourg	7,0	Australie	10,4
Autres donateurs	53,0	Autres donateurs	57,0
Total***	270,0	Total***	357,2

* Y compris les mécanismes de cofinancement – Bureau de la coordination des affaires humanitaires, y compris Fonds central pour les interventions d'urgence : 10,7 millions de dollars; les programmes conjoints qui suivent les lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour le développement : 26,3 millions de dollars; le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine : 1,7 million de dollars; les programmes conjoints ordinaires : 31,3 millions de dollars; et les transferts bilatéraux effectués par des entités des Nations Unies : 22,9 millions de dollars.

** Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

*** Une fois les intérêts et les recettes diverses inclus, le total s'établira à 275,6 millions de dollars pour 2009 et à 358,8 millions de dollars pour 2010.

*Contributions au titre du cofinancement provenant d'autres organismes
ou entités des Nations Unies*

19. Sur le montant total des contributions au titre du cofinancement en 2010 (357,2 millions de dollars) (tableau 4), 93 millions de dollars ont été perçus sous forme de transferts interorganisations contre 65,9 millions de dollars en 2009. Les contributions reçues par le FNUAP au titre du cofinancement dans le cadre de mécanismes de financement conjoints ont atteint 70 millions de dollars en 2010 par rapport à 65,6 millions en 2009; Ces 70 millions de dollars comprennent 26,3 millions de dollars provenant de fonds d'affectation spéciale multidonateurs régis par les règles du PNUD, 10,7 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence, 1,7 million de dollars du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine constitué par le Japon et 31,3 millions au titre de la participation à des programmes conjoints. Sur ces 31,3 millions de dollars, 21,4 millions ont été reçus par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et 9,9 millions directement de donateurs lorsque le Fonds s'est vu confier les fonctions d'agent administratif des programmes conjoints². Le montant total des

² Voir également l'annexe 5 concernant les contributions reçues par le FNUAP dans le cadre des programmes conjoints dont le Fonds est l'agent administratif.

contributions perçues d'organismes des Nations Unies s'est chiffré à 22,9 millions de dollars, dont 14,2 millions d'ONUSIDA, 5,9 millions du PNUD, 0,36 million de l'OMS et 2,4 millions d'autres organismes des Nations Unies. L'importance des dispositifs de cofinancement est en train de croître en raison de la participation active du FNUAP aux activités de coordination et de collaboration interorganisations dans le cadre du processus de réforme renforcée de l'Organisation des Nations Unies. Le FNUAP s'attend à un nouvel accroissement de ce type de financement en raison du fait qu'il a augmenté sa participation aux partenariats et aux initiatives interorganisations.

Contributions au titre du cofinancement provenant de gouvernements

20. Les contributions versées par les pays de programme au titre du cofinancement ont continué de constituer une part importante du total des recettes. Elles se sont élevées à 15 millions de dollars en 2010, contre 19,5 millions en 2009, ce qui représente une diminution de 4,5 millions (23,1 %). Elles provenaient des pays suivants : Botswana, Brésil, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Géorgie, Jamaïque, Liban, Madagascar, Maroc, Mexique, Panama, Qatar, République arabe syrienne, République dominicaine, Sao Tomé-et-Principe et Uruguay. Les cinq contributions les plus élevées en 2009 au titre du cofinancement provenaient de la Colombie (5,6 millions de dollars), du Mexique (5,3 millions), de la République arabe syrienne (1,8 million), du Guatemala (1,4 million) et du Nigéria (1,2 million). On trouvera à l'annexe 4 du présent rapport des précisions sur ces contributions. Tout en privilégiant la modalité de contribution aux ressources ordinaires, le FNUAP prie les gouvernements d'augmenter également leurs contributions au titre du cofinancement.

Commission européenne

21. En 2010, les contributions au titre du cofinancement versées par la Commission européenne se sont montées à 14,8 millions de dollars, en comptant les contributions de la Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO).

22. En 2010, de nouveaux accords de contribution ont été lancés, dans le but d'appuyer le projet AccessRH, un fonds d'aide alimentaire au Niger, la Conférence sur le thème « Les femmes donnent la vie », le recensement de la population au Bangladesh, une enquête sur la démographie et la santé au Zimbabwe et l'établissement de liens plus étroits entre les programmes de santé sexuelle et procréative et de VIH/sida en Afrique australe. En outre, un accord a été signé avec ECHO en vue de financer un projet conjoint FNUAP/HCR/UNICEF visant à renforcer la capacité des sous-groupes en matière de lutte contre la violence sexiste dans les contextes humanitaires.

C. Financement thématique

23. Les fonds thématiques sont des fonds regroupant plusieurs donateurs auxquels le FNUAP recourt pour faciliter l'obtention de résultats dans le cadre de son plan stratégique pour 2008-2013. Ces fonds appuient la mise en œuvre des programmes approuvés dans les domaines prioritaires des activités du Fonds dans des pays prioritaires ayant des besoins spécifiques et renforcent la cohérence des démarches adoptées avec les plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources affectées aux fonds thématiques est un moyen exceptionnel de cibler et d'intensifier

les programmes afin de mieux répondre aux besoins non satisfaits. À ce jour, le FNUAP a créé trois fonds thématiques : a) pour la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; b) pour la santé maternelle; et c) pour l’élimination de la fistule obstétricale. Sur les 357,2 millions de dollars de contributions réunis au titre du cofinancement en 2010, 112,8 millions ont été perçus pour ces trois fonds thématiques.

24. Afin d’améliorer l’efficacité et l’utilité de l’appui fourni aux pays et de réduire les frais administratifs et les coûts de transaction à tous les niveaux – national, régional et international –, le FNUAP s’emploie assidûment depuis 2009 à intégrer ces trois fonds thématiques sur le plan de la programmation tout en conservant des filières distinctes pour mobiliser les ressources. Un groupe de travail interdivisions a travaillé à la mise en place d’un processus intégré de sélection des pays et d’appui pour tous les fonds thématiques et veillé à l’harmonisation des critères d’allocation des ressources. Les fonds sont actuellement réorganisés pour coïncider avec la durée du plan stratégique (que le Conseil d’administration a prolongé jusqu’en 2013) tout en pouvant être constamment adaptés à l’évolution des possibilités de financement.

Fonds thématique pour la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation

25. Depuis 2007, le Programme mondial visant à renforcer la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation aide les pays à mener à bien les activités diverses et multiples nécessaires pour améliorer les systèmes d’approvisionnement et de logistique et empêcher les ruptures de stocks de contraceptifs et de médicaments essentiels à la santé maternelle. Afin d’aider les pays à organiser leurs besoins propres et à obtenir des résultats dans le domaine de la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation, le FNUAP a créé le Programme mondial en collaboration avec divers partenaires clefs, y compris donateurs bilatéraux et autres donateurs appartenant à la Coalition pour les produits de santé de la procréation. Ce programme est spécialement conçu pour remplacer les cycles de financement intermittents (interventions ponctuelles pour éviter les ruptures de stocks) par une solution viable et intégrée qui améliore la vie des gens jusqu’au niveau communautaire.

26. Grâce à un financement prévisible, souple et pluriannuel, le Programme mondial joue le rôle de catalyseur de l’action nationale et facilite l’intégration de la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation aux politiques, programmes, budgets et plans nationaux relatifs à la santé. Le Programme respecte les principes de la Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide au développement, du fait que les autorités nationales déterminent et dirigent les stratégies d’amélioration de la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. Il vise en particulier à assurer un approvisionnement régulier et fiable des produits de santé en matière de procréation et à renforcer les systèmes nationaux et la capacité de déterminer d’avance, d’acquérir et de distribuer les fournitures nécessaires.

27. Le succès du Programme mondial est mesuré à pied d’œuvre par les bénéficiaires. Pour cette raison et compte tenu de leur lien étroit avec la disponibilité des contraceptifs en particulier, les indicateurs de résultat en fonction desquels le progrès est suivi comprennent le taux de prévalence de la contraception et les besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Globalement, le

Programme est en train d'aboutir à certains résultats remarquables dans les 45 pays cibles, en particulier ceux de « la première vague » avec un investissement important et diversifié. Pour ne citer qu'un exemple, le taux de prévalence de la contraception au Niger est passé de 11,7 % en 2006 à 16,5 % en 2009, selon une enquête nationale sur échantillon.

28. Pour financer cet important travail, le FNUAP a mobilisé des ressources considérables : à ce jour, plus de 300 millions de dollars ont été engagés. Ils proviennent de divers partenaires, y compris les Gouvernements français, luxembourgeois, néerlandais, espagnol et du Royaume-Uni en 2010.

29. Le Programme mondial est en train d'apporter une grande contribution aux efforts nationaux visant à satisfaire l'engagement de la communauté internationale à assurer un accès universel aux soins de santé relatifs à la procréation d'ici à 2015 et à aider à la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire. Toutefois, malgré l'appui généreux des partenaires mentionnés, les besoins dans ce domaine continuent de dépasser les ressources disponibles, en particulier en ce qui concerne la santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes.

30. Les contributions au titre du cofinancement reçues pour le Programme mondial se sont montées à 72,5 millions de dollars en 2009 et à 95,3 millions de dollars en 2010, ce qui représente une augmentation de 22,8 millions de dollars, comme indiqué au tableau 5.

Tableau 5

Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (2009-2010) au 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2010</i>
Pays-Bas	45,8	Royaume-Uni	54,400
Royaume-Uni	16,7	Pays-Bas	39,800
Espagne*	7,4	Luxembourg	0,500
Canada	2,0	Espagne*	0,400
Luxembourg	0,6	France	0,200
		Contributions privées	0,001
	72,5		95,300

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

Fonds thématique pour la santé maternelle

31. Le Fonds thématique pour la santé maternelle, qui est devenu opérationnel en janvier 2008, a pour objet d'intensifier les interventions du FNUAP et des partenaires de développement aux fins de la réalisation de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement concernant l'amélioration de la santé maternelle. Cet objectif, en particulier, est encore loin d'être réalisé et comme l'année cible 2015 approche rapidement, il importe que tous les partenaires et tous les pays de

programme accélèrent les efforts visant à réduire de 75 % le taux de mortalité maternelle. Pour le FNUAP, il s'agit de la plus haute priorité.

32. Au niveau des pays, le Fonds thématique pour la santé maternelle contribue à la grande action conjointe menée dans le cadre de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants lancée par le Secrétaire général et avec le groupe Health 4+ (H4+) (FNUAP, UNICEF, OMS et Banque mondiale) afin d'accélérer la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire. Depuis 2008, le Fonds appuie à plus grande échelle 30 pays prioritaires en matière de santé maternelle, y compris en obstétrique, et 42 pays pour la réalisation d'une campagne destinée à l'élimination de la fistule obstétricale.

33. En collaboration avec ses principaux partenaires, le FNUAP a organisé, conjointement avec le groupe H4+, des missions d'assistance technique dans des pays prioritaires comme l'Afghanistan, l'Éthiopie et la République démocratique du Congo; a effectué 14 évaluations des besoins en matière de soins obstétriques et aux nouveau-nés en collaboration avec l'UNICEF et le programme de prévention de la mortalité et de l'invalidité maternelles (Averting Maternal Death and Disability Program) de l'Université Columbia; et, en partenariat avec la Confédération internationale des sages-femmes, a renforcé les activités d'éducation et de formation, les associations et les réglementations dans 22 pays. En 2010, le Fonds a amélioré la surveillance, le suivi et l'évaluation dans les pays en appuyant les projets de services de santé mobiles destinés à surveiller les décès maternels et les ruptures de stocks des produits (Madagascar et Mali) et en promouvant le suivi et la signalisation à temps des décès maternels à l'aide du système national d'information sanitaire.

34. L'évaluation à moyen terme du Fonds thématique pour la santé maternelle qui a été lancée en 2010 servira à l'élaboration de la stratégie future et mettra en évidence la contribution du Fonds à l'engagement du FNUAP en faveur de la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, en étroite collaboration avec les autres organismes et les partenaires nationaux.

35. Les contributions reçues au titre du cofinancement pour le Fonds thématique pour la santé maternelle se sont montées à 14,4 millions de dollars en 2009 et à 14,3 millions de dollars en 2010 (voir tableau 6).

Tableau 6
**Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique
pour la santé maternelle (2009-2010) au 31 décembre 2010**

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2010</i>
Espagne*	6,900	Suède	7,3
Suède	3,200	Norvège	2,5
Pays-Bas	2,400	Pays-Bas	2,4
Luxembourg	1,400	Luxembourg	1,5
Autriche	0,500	Autriche	0,5
Contributions privées	0,002	Contributions privées	0,1
	14,400		14,3

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale

36. Au fil des ans, la Campagne pour éliminer les fistules a pris une ampleur considérable et touche désormais 42 pays au lieu de 12 en Afrique subsaharienne, en Asie et dans la région arabe. Plus de 6 000 réparations chirurgicales de fistules ont déjà été effectuées. À la suite d'une évaluation à moyen terme en 2009, le FNUAP a élaboré un nouveau projet triennal axé sur la programmation et la viabilité nationales (création d'une équipe de travail nationale pour l'élimination des fistules), l'abandon progressif des camps et des campagnes pour l'élimination des fistules en faveur de l'intégration de services de soins globaux dans ce domaine dans les hôpitaux, de la prévention de la réapparition de nouvelles fistules au cours de grossesses survenues après une réparation et de la prestation des soins appropriés dans les cas inopérables ou incurables. Afin d'améliorer la base des connaissances, le FNUAP, en partenariat avec la Bloomberg School of Public Health de l'Université Johns Hopkins, a entrepris une étude historique sur les fistules pour examiner les pronostics postopératoires, l'amélioration de la qualité de vie, la réintégration sociale et la réadaptation des patients à la suite d'une réparation chirurgicale dans des centres de traitement dans six pays : Bangladesh, Bénin, Éthiopie, Niger, Nigéria et République-Unie de Tanzanie. En outre, le FNUAP assure le secrétariat de la campagne et a appuyé le groupe de travail international pour l'élimination des fistules obstétriques durant la Conférence sur le thème « Les femmes donnent la vie » en 2010 et la troisième conférence de la Société internationale des chirurgiens de la fistule obstétricale à Dakar (Sénégal). Enfin, le FNUAP a appuyé l'établissement d'une liste d'indicateurs, en partenariat avec les centres de contrôle des maladies aux États-Unis, ainsi que l'élaboration d'un manuel de formation axé sur les compétences à l'intention des chirurgiens de la fistule en collaboration avec la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique.

37. Depuis 2009, les opérations du Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale sont harmonisées avec celles du Fonds thématique pour la santé maternelle afin de réduire les coûts de transaction et d'accroître la durabilité. Les programmes relatifs aux fistules sont entièrement intégrés aux activités du Fonds thématique pour la santé maternelle, mais les donateurs conservent la possibilité de

verser des sommes spécifiques pour financer la Campagne pour l'élimination de la fistule. Les contributions directes à la Campagne se sont chiffrées à environ 3,2 millions de dollars en 2010 contre 7,1 millions en 2009, ce qui représente une baisse de 3,9 millions, soit 55 %, comme indiqué au tableau 7.

38. Le FNUAP cherche à élargir sa base de donateurs conformément à la nouvelle stratégie et au nouveau mandat de la campagne pour appuyer les plans et les systèmes nationaux visant à assurer de façon permanente des services de qualité pour la prévention, le traitement et la réadaptation en ce qui concerne les fistules.

Tableau 7

Contributions de cofinancement reçues au titre de la Campagne pour l'élimination de la fistule (2009-2010), au 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2010</i>
Espagne*	3,500	Luxembourg	0,700
Norvège	1,700	Espagne*	0,700
Luxembourg	0,800	Virgin Unite	0,600
République de Corée	0,500	Americans for UNFPA-Johnson & Johnson	0,300
Islande	0,200	Norvège	0,300
Americans for UNFPA	0,100	Americans for UNFPA	0,200
Nouvelle-Zélande	0,100	Canada	0,200
Fondation Zonta International	0,100	Islande	0,100
Pologne	0,100	Fondation Zonta International	0,100
Women's Missionary Society	0,025	Contributions privées (dons en ligne)	0,009
Contributions privées	0,003	Contributions de particuliers	0,002
	7,100		3,200

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire

39. En 2010, les ressources au titre du cofinancement sont demeurées un appui essentiel pour aider le FNUAP à promouvoir la prise en compte du Programme d'action de la CIPD dans les programmes relatifs à la préparation aux situations d'urgence, aux opérations humanitaires, ainsi qu'aux processus de transition et de relèvement après la crise. En 2010, 88 pays et territoires ont bénéficié de contributions de cofinancement versées dans ce cadre par 19 donateurs (gouvernements, secteur privé et entités des Nations Unies). Au total, le FNUAP a perçu environ 46,5 millions de dollars au titre du cofinancement pour les opérations humanitaires en 2010, par rapport à 37,4 millions en 2009.

40. Depuis sa création en 2006, le Fonds central pour les interventions d'urgence est devenu un outil de financement important pour le FNUAP. La contribution du Fonds central a évolué comme suit : elle est passée de 1,7 million de dollars en

2006, à 8,5 millions en 2007, 9,3 millions en 2008, 8,5 millions en 2009 et 10,7 millions en 2010.

41. La contribution versée en 2010, soit 10,7 millions de dollars, a été utilisée pour répondre aux besoins de 31 pays. Grâce aux contributions du Fonds central, le FNUAP a notamment pu appuyer la mise en œuvre d'interventions sanitaires d'urgence en faveur de personnes déplacées dans leur propre pays, la fourniture de services et produits de santé en matière de procréation – notamment de lots de produits d'hygiène pour l'accouchement sans risque et la prise en charge des complications obstétricales –, ainsi que la prévention de la violence sexiste et la riposte aux actes de violence de ce type. De ces ressources, 86 % ont été attribuées à la santé, 10 % à la protection et 4 % à des programmes intégrant la santé et la protection. La région de l'Afrique demeure le plus grand bénéficiaire des contributions du Fonds central. Le FNUAP coprécide avec l'UNICEF l'action de lutte contre la violence sexiste, un des piliers du groupe de la protection, et trouve inquiétant le manque des ressources allouées à la protection dans les situations humanitaires.

42. Si les programmes de pays ont réuni des ressources considérables au titre du cofinancement, la capacité institutionnelle de base de l'aide humanitaire a été également renforcée grâce au financement de projets allant de la promotion mondiale des programmes de santé sexuelle et procréative dans les situations de crise, d'équité entre les sexes et de prévention de la violence sexiste à l'intensification des interventions de lutte contre le VIH/sida dans les situations d'urgence. Le FNUAP a contribué au renforcement des capacités mondiales, notamment en élaborant des manuels de formation sur la santé en matière de procréation dans les situations humanitaires, ainsi que dans le cadre de son travail sur la violence sexiste au sein du groupe de protection. Outre le Fonds central, de grands donateurs ont apporté leur contribution aux interventions et à l'aide humanitaire d'urgence, notamment l'Australie, la Belgique, ECHO, la Norvège et les États-Unis.

E. Contributions du secteur privé

43. Le montant total des contributions de cofinancement que le secteur privé a versées au FNUAP s'est chiffré à 6,5 millions de dollars en 2010 – dont 3,5 millions de dollars provenaient de fondations, 1,4 million de sociétés, 1 million d'organisations non gouvernementales et universitaires, 0,5 million par l'intermédiaire de l'organisation Americans for UNFPA et 0,02 million de particuliers – contre 3,5 millions en 2009. Bien qu'elles se soient considérablement accrues au fil des ans, les contributions du secteur privé continuent de représenter une très petite portion des contributions au titre du cofinancement (moins de 2 % en 2010).

44. Le FNUAP est en train d'élaborer des solutions stratégiques lui permettant d'envisager un élargissement de sa collaboration avec le secteur privé. Les données historiques et les tendances actuelles montrent que si les contributions du secteur privé sont inférieures aux contributions traditionnelles, les coûts de transaction, eux, sont souvent beaucoup plus élevés. Dans le cadre de l'examen à moyen terme du plan stratégique du FNUAP, une analyse complète des coûts et des avantages sera menée afin de déterminer le montant des ressources qui seraient nécessaires et de

celles qu'on pourra attendre de ce groupe de donateurs. Les fondations demeurent aussi des sources de financement peu exploitées et des stratégies seront envisagées pour en tirer le meilleur parti.

45. En 2010, sur recommandation du Comité exécutif, le FNUAP a continué à explorer des moyens d'accroître sa collaboration avec le secteur privé, ce qui a abouti à une recommandation consistant à créer un groupe de travail interdivisions. Cela devrait permettre de rationaliser la communication avec les sociétés partenaires pour assurer une coordination efficace; échanger des connaissances et de bonnes pratiques sur les partenariats avec les bureaux nationaux, sous-régionaux et régionaux et les unités au siège; et donner des conseils et des orientations en matière de création de partenariats avec le secteur privé.

46. Des mesures concrètes seront prises en 2011 pour réviser et renforcer la procédure de diligence raisonnable du FNUAP, notamment en chargeant une compagnie extérieure d'examiner les partenariats proposés avec le secteur privé contre tout risque de compromettre la réputation du Fonds. Le Service de mobilisation des ressources du FNUAP continuera d'aider au renforcement de la capacité des bureaux nationaux, régionaux et sous-régionaux de constituer de nouveaux partenariats et de trouver de nouveaux donateurs auprès du secteur privé en organisant des activités de formation dans le cadre des réunions régionales et en présentant des séminaires sur le Web pour renseigner le personnel au sujet des politiques et des procédures à suivre pour travailler avec le secteur privé. Une formation sera également assurée sur le Web pour aider à l'acquisition de compétences en matière de récolte de fonds au niveau des pays à l'intention des bureaux situés dans les pays à revenu intermédiaire et faible et aux entreprises et fondations donatrices.

47. Le FNUAP continuera d'étendre sa collaboration avec le Bureau du Pacte mondial pour se tenir au courant des tendances et des politiques ayant trait aux pratiques suivies dans l'ensemble du système des Nations Unies en ce qui concerne le secteur privé. Un renforcement de la participation et de la visibilité à l'égard des initiatives du Pacte mondial permet aussi d'attirer des partenariats mondiaux avec le secteur privé. Enfin, en 2011, le Service de mobilisation des ressources dirigera un processus d'affinement de la politique du FNUAP en matière de prestations gratuites afin d'y inclure des modèles de financement hybrides lui permettant de mieux gérer les partenariats programmatiques et avec les médias tout en étendant ses relations avec le secteur privé au-delà de la mobilisation de fonds.

III. Conclusion

48. Comme l'Assemblée générale l'a recommandé dans ses résolutions 62/208 et 64/289, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD et à réaliser les OMD. Les ressources ordinaires sont également indispensables au maintien de l'universalité, de la neutralité et du multilatéralisme qui caractérisent les actions que le FNUAP mène pour s'acquitter de son mandat en tant que partenaire bénéficiant de l'estime et de la confiance de ses interlocuteurs et jouissant d'une influence nettement supérieure aux modestes ressources qu'il est en mesure de fournir. Le montant des ressources ordinaires est passé de 486,4 millions de dollars en 2009 à 507,7 millions en 2010.

49. Les contributions au titre du cofinancement ont augmenté, passant de 270 millions de dollars en 2009 à 357,2 millions en 2010. Comme l'Assemblée générale l'a noté dans sa résolution 62/208, l'augmentation des ressources extrabudgétaires et du nombre de projets financés par ces ressources se traduit par un accroissement des coûts de transaction. Le FNUAP en est conscient et s'efforce de maintenir un équilibre entre les ressources ordinaires et les ressources au titre du cofinancement. La part des contributions au titre du cofinancement dans le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) est restée comprise entre 30 % et 35 % jusqu'en 2007, a atteint 41 % en 2008, est retombée à 37 % en 2009 pour ensuite atteindre 42 % en 2010. Sur les 357,2 millions de dollars perçus au titre du cofinancement, les contributions aux fonds thématiques se sont chiffrées à 112,8 millions de dollars (31,6 %).

50. Le FNUAP apprécie son étroite collaboration avec le Conseil d'administration et tous les États Membres et leur sait gré de leur engagement, de leur coopération constante et de leur appui indéfectible. C'est dans cet esprit qu'il lance un appel à l'ensemble de ses donateurs pour qu'ils soutiennent le financement pluriannuel, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 62/208, et comme le Conseil d'administration l'a préconisé dans ses décisions 2003/19, 2004/24, 2005/24, 2006/12, 2007/13, 2008/10 et 2009/17. Ce soutien est essentiel pour que le FNUAP bénéficie d'un financement prévisible et durable qui lui permette de planifier et d'exécuter ses programmes pluriannuels d'appui aux pays. On notera que 54 pays, dont 6 grands donateurs, ont fait des annonces de contributions pluriannuelles en 2009.

51. Compte tenu de la crise financière mondiale actuelle, le FNUAP engage le Conseil d'administration et chacun de ses donateurs à lui renouveler leur appui financier. Il est important que les flux de trésorerie du FNUAP soient prévisibles pour que celui-ci puisse gérer ses opérations de manière efficace. Le Fonds encourage donc tous les gouvernements, en particulier les principaux donateurs, à annoncer leurs contributions en temps voulu et à se tenir à l'échéancier des versements annoncés.

52. Le FNUAP reconnaît qu'il faut qu'il élargisse sa base d'appui politique et de financement. Le Fonds est en train de renforcer ses partenariats stratégiques avec les pays à revenu intermédiaire et de nouer des contacts avec de nouveaux donateurs non traditionnels. Il faut aussi que tous les pays de programme continuent de faire une contribution volontaire au FNUAP et qu'ils augmentent leurs contributions au titre du cofinancement. La croissance économique, accompagnée d'un accroissement de l'appui politique au programme de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) offre au FNUAP d'importantes occasions d'élargir les partenariats et de renforcer la mobilisation des ressources dans ces pays.

IV. Éléments de décision

53. **Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :**

a) Prendre note du présent rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et sur les prévisions de recettes pour 2011 et au-delà (DP/FPA/2011/4);

b) Louer les efforts déployés par le FNUAP pour mobiliser des ressources supplémentaires et d'autres formes de financement, y compris du secteur privé;

c) Souligner que les ressources ordinaires constituent l'assise du FNUAP et sont essentielles au maintien du caractère multilatéral, neutre et universel de son action, et encourager le FNUAP à continuer de mobiliser des ressources ordinaires et des ressources supplémentaires pour ses fonds thématiques et ses programmes;

d) Encourager tous les États Membres à augmenter leurs contributions et encourager également les pays qui sont en mesure de le faire à verser des contributions dans la première moitié de l'année et à annoncer des contributions pluriannuelles pour garantir une programmation efficace;

e) Encourager tous les gouvernements bénéficiaires à augmenter leurs contributions aux programmes de leurs propres pays;

f) Encourager tous les États Membres à accroître leur appui aux objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire afin d'accélérer l'obtention de résultats et de faciliter la réalisation des objectifs d'ici à 2015;

g) Souligner que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergétique et d'un soutien financier accru ainsi que de ressources de base prévisibles, afin d'intensifier l'aide qu'il apporte aux pays pour intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les stratégies et cadres de développement nationaux et réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international.

Annexe 1

Ressources ordinaires du FNUAP pour 2009 et 2010 (chiffres provisoires), estimations pour 2011 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1^{er} mars 2011)

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Allemagne	18 000 000	25 340 848	19 498 937	14 200 000	19 505 495		
Australie	6 000 000	4 709 576	8 000 000	7 311 852	10 500 000	10 388 205	
Autriche	1 250 000	1 656 555	1 300 000	1 826 639	600 000	824 176	
Belgique	4 500 000	6 184 871	5 000 000	6 399 477	4 500 000	6 181 319	
Canada	14 850 000	11 861 022	17 350 000	17 059 980	17 350 000	17 686 035	
Chine		950 000		1 050 000		1 050 000	
Danemark	230 000 000	39 498 540	205 700 000	37 124 230	205 000 000	37 794 985	
Espagne	14 000 000	20 710 059	16 000 000	21 419 009	14 000 000	19 239 769	
États-Unis d'Amérique		46 100 000		51 400 000		40 000 000	
Finlande	21 000 000	27 851 459	25 000 000	33 738 192	28 500 000	39 148 352	
France	2 200 000	2 813 299	1 700 000	2 294 197	1 360 000	1 868 132	
Irlande	3 000 000	4 219 409	3 000 000	3 663 004	3 000 000	4 120 879	
Italie	500 000	697 350	1 000 000	1 400 560	300 000	412 088	
Japon		30 065 759		25 438 946		25 438 946	
Luxembourg	2 650 000	3 477 690	2 650 000	3 576 248	2 650 000	3 640 110	
Norvège	332 000 000	48 046 310	332 000 000	54 133 377	332 000 000	57 113 367	
Nouvelle-Zélande	6 000 000	3 459 000	6 000 000	4 423 800	6 000 000	4 573 775	
Pays-Bas	62 538 000	80 880 874	54 538 000	73 600 540	41 538 000	57 057 692	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	22 060 000	34 510 377	20 000 000	30 227 803	20 000 000	32 102 729	
Suède	450 000 000	59 016 008	423 500 000	60 564 947	445 500 000	65 017 513	
Suisse	14 000 000	12 477 718	28 000 000	29 184 156			
Total partiel		464 526 724		485 335 894		443 163 567	

Les recettes pour 2010 et 2011 sont comptabilisées en 2010².

Afrique

Angola

Afrique du Sud 180 000 22 756 190 000 25 467

Bénin 4 000 4 000 4 000

Botswana 15 678

Les recettes pour 2010-2013 ont été comptabilisées en 2010.

Burkina Faso 40 372 4 000 000 8 799 4 000 000 8 066

Burundi 783 781

Cameroun 20 000 000 45 125 20 000 000 43 997

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Cap-Vert		1 181					
Comores		1 500		2068			Les recettes pour 2010-2013 ont été comptabilisées en 2010.
Congo	24 000 000	53 941	24 000 000	61 314	25 000 000	52 352	
Côte d'Ivoire		15 000		10 000		10 000	
Érythrée		2 000		2 000		2 000	
Éthiopie	30 000	2 390					
Gabon	50 000 000	106 432	5 000 000	11 480			
Gambie		9 473		44 199			Les recettes pour 2010-2013 ont été comptabilisées en 2010.
Ghana		12 500		12 500		12 500	
Guinée		1 000		17 425			Les recettes pour 2010-2012 ont été comptabilisées en 2010.
Guinée équatoriale		41 029		41 029		41 029	
Guinée-Bissau		1 000		1 000		1 000	
Kenya		10 000		10 000			
Lesotho	20 900	2 216	22 900	3 053			
Libéria		10 000		10 000		10 000	
Madagascar				2 500			
Malawi		1 000					
Mali	3 000 000	6 543	3 000 000	6 600	3 000 000	6 282	
Maurice		2 981		3 226			
Mauritanie	1 000 000	4 143	3 000 000	3 827	1 000 000	3 457	
Mozambique		2 000					
Namibie		1 000		1 000			
Niger		10 000		5 000		10 000	
Nigéria		31 167		31 167		31 167	
Ouganda		19 746		50 000			Les recettes pour 2010-2014 ont été comptabilisées en 2010.
République centrafricaine		2 500					
République-Unie de Tanzanie	6 000 000	5 385	6 000 000	4 038			
Rwanda				2 500			Les recettes pour 2010-2013 ont été comptabilisées en 2010.
Sao Tomé-et-Principe		10 643	175 000 000	8 926			
Sénégal	9 000 000	19 629					
Seychelles		2 000					
Sierra Leone	30 000 000	8 000	30 000 000	8 000	30 000 000	7 177	
Swaziland		16 658		10 000		10 000	
Tchad		35 000		35 000			
Togo	3 000 000	6 543					

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Zambie		4 000		4 000			
Zimbabwe	30 000 000	–	30 000 000	–			
Total partiel		571 636		465 574		209 030	
Asie et Pacifique							
Afghanistan				100		500	
Bangladesh		28 008		25 000		25 000	
Bhoutan		6 055		5 950			
Cambodge		6 064		4 164		1 000	
Fidji	5 000	2 632	5 000	2 632	8 000	4 372	
Îles Marshall		100		3 100			Les recettes pour 2010 et 2011 ont été comptabilisées en 2010.
Îles Salomon		1 000		1 000		1 000	
Inde	23 857 400	497 029		495 962		500 000	
Indonésie		72 234		72 715		35 000	
Iran (République islamique d')		50 000					
Îles Cook	1 500	1 913		1 145		1 145	
Kiribati		705				195	
Malaisie		215 000		230 000			
Maldives				5 000		5 000	
Micronésie (États fédérés de)		1 000		3 000			Les recettes pour 2010-2012 ont été comptabilisées en 2010.
Mongolie		4 000		4 000		4 000	
Myanmar	200 000	198		235	200 000	222	
Népal			400 000	5 435			
Niue	1 102	565					
Pakistan	40 000 000	491 280		549 031			
Palaos				500			
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 000	4 082	10 000	3 891	10 000	4 016	
Philippines	2 700 000	53 895	3 000 000	55 093			
République de Corée		100 000		85 565		100 000	
République démocratique populaire lao		1 500		500			
Samoa		3 000		3 000		3 000	
Singapour		5 000		5 000		5 000	
Sri Lanka		18 000		18 000			
Thaïlande		96 000		96 000		96 000	
Timor-Leste				3 050			
Tonga		100		200		100	

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Tuvalu		3 000		3 000		3 000	
Vanuatu	100 000	892		5 243			Les recettes pour 2010-2014 ont été comptabilisées en 2010.
Viet Nam		4 256		4 256			
Total partiel		1 667 508		1 691 767		788 550	
Europe orientale et Asie centrale							
Albanie							
Arménie		1 500		1 500			
Azerbaïdjan	3 000	3 733		5 000			
Bosnie-Herzégovine		2 000					
Bulgarie		2 500					
Chypre		7 698		5 240			
Croatie		24 000		25 000			
Estonie	44 728	57 938	25 564	73 324			Les recettes pour 2010 et 2011 ont été comptabilisées en 2010.
Ex-République yougoslave de Macédoine		2 500		2 500		2 500	
Fédération de Russie		300 000		300 000			
Géorgie		2 500		2 500			
Hongrie		30 000		40 000			
Kazakhstan		350 000		50 000			
Kirghizistan		1 313					
Monténégro				300			
Ouzbékistan		701		662		1 211	
République de Moldova		200					
République tchèque		227 311					
Roumanie	30 912	10 443	33 869	10 651			
Serbie		1 000		-			
Slovaquie			10 000	14 430			
Slovénie		21 688		43 011			
Tadjikistan		200	900	205			
Turquie		150 000		150 000			
Ukraine		1 000		1 000			
Total partiel		970 914		725 323		3 711	
Europe occidentale et autres États							
Andorre		29 099		30 589			
Grèce		8 000		10 000			

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Islande		200 000		100 000			
Israël		10 000		20 000			
Liechtenstein	25 000	24 062		23 789			
Malte		1 000					
Monaco				20 035		20 035	
Portugal		200 000	250 000	360 750			
Total		472 161		565 163		20 035	
Amérique latine et Caraïbes							
Antigua-et-Barbuda		1 000		1 000			
Argentine		500		2 000		2 500	
Bahamas		1 000		1 000		1 000	
Barbade		5 000		5 000			
Belize	5 000	2 500		2 500			
Bolivie (État plurinational de)		100		94			
Brésil		20 000		50 000			
Chili		5 000		5 000			
Colombie		30 000		50 000			
Costa Rica		5 747		5 529			
Cuba		5 000		5 000			
Dominique		463		926			
El Salvador		1 000		-			
Équateur		2 000		2 000			
Grenade		100		100			
Guatemala		5 000		5 000			
Guyana		500		500		500	
Haïti		10 000		10 000			
Honduras	64 000	3 386		3 388			
Jamaïque		1 000		1 000			
Mexique	1 310 300	99 718	1 015 872	79 241			
Nicaragua		4 000		2 000			
Panama		10 000		10 000			
Paraguay		500		1 068			
République dominicaine		30 000		30 000			
Saint-Kitts-et-Nevis		1 500					
Saint-Vincent-et-les Grenadines		200					
Suriname		2 000		2 000			

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Trinité-et-Tobago		5 000		5 000			
Uruguay		5 000		3 000		5 000	
Venezuela (République bolivarienne du)		10 000					
Total		267 214		282 346		9 000	
États arabes							
Arabie saoudite		500 000		500 000			
Algérie		10 000		10 000			
Djibouti						3 000	
Égypte	620 000	114 962	650 000	118 397			
Émirats arabes unis						10 000	
Iraq		50 000					
Jordanie		50 000	35 450	50 071			
Koweït		10 000		10 000		10 000	
Liban		2 000					
Maroc		10 000		10 000			
Oman				40 000			Les recettes pour 2010-2013 ont été comptabilisées en 2010.
Qatar		30 000		30 000			
République arabe syrienne		11 005		11 341			
Soudan		28 940					
Territoires palestiniens occupés				1 000			
Tunisie		18 518		18 518			
Yémen		23 000		25 000		3 000	
Total		858 425		824 327		26 000	
Ajustements sur exercices antérieurs (taux de change)		842		(52 483)			
Total des annonces et contributions provenant des pays/territoires		469 335 424		489 837 911		444 219 893	

Pays/territoires	2009 ⁱ		2010 ⁱ		2011 ⁱ		Remarques sur les nouvelles promesses de contributions reçues en 2010 pour les années à venir
	Contributions		Contributions		Contributions/estimations		
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	
Contributions privées		100 676		102 381		95 900	
Total partiel				198 281			
Contributions au titre du coût des bureaux locaux et autres				1 150 538			
Total net	469 436 100		491 186 730				
Revenus des placements (estimation)		10 650 791		10 126 374			
Autres recettes		6 345 480		6 397 684			
Total partiel	16 996 271		16 524 058				
Total général	486 432 371		507 710 788		444 219 893		

¹ Les chiffres de 2009, 2010 et 2011 tiennent compte des gains et pertes de change. Les chiffres de 2011 sont encore susceptibles de changer.

² Suisse : Contributions pluriannuelles pour 2010 : 14 millions de Francs suisse et pour 2011 : 14 millions de Francs suisses ont été comptabilisés en 2010.

Annexe 2

**Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre
des ressources ordinaires du FNUAP entre 2009 et 2011
(au 1^{er} mars 2011)**

<i>Région</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>
Afrique	Afrique du Sud	Bénin	Bénin
	Bénin	Botswana	Comores
	Burkina Faso	Comores	Côte d'Ivoire
	Cameroun	Érythrée	Érythrée
	Congo	Gambie	Gambie
	Côte d'Ivoire	Ghana	Ghana
	Érythrée	Guinée	Guinée
	Gabon	Guinée équatoriale	Guinée-Bissau
	Ghana	Libéria	Guinée équatoriale
	Guinée équatoriale	Mali	Libéria
	Lesotho	Mauritanie	Mali
	Libéria	Niger	Niger
	Mali	Nigéria	Nigéria
	Mauritanie	Ouganda	Ouganda
	Niger	Rwanda	République démocratique du
	Nigéria	Sierra Leone	Congo
	Sierra Leone	Swaziland	Rwanda
	Swaziland	Zambie	Sierra Leone
	Zambie	Zimbabwe	Swaziland
	Total partiel	20	19
Amérique latine et Caraïbes	Antigua-et-Barbuda	Antigua-et-Barbuda	Argentine
	Argentine	Argentine	Bahamas
	Barbade	Bahamas	
	Belize	Guyana	
	Bolivie (État plurinational de)	Trinité-et-Tobago	
	Équateur	Uruguay	
	Grenade		
	Guatemala		
	Guyana		
	Haïti		
	Suriname		
	Uruguay		
	Total partiel	12	6

<i>Région</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>
Asie et Pacifique	Fidji Îles Marshall Îles Salomon Malaisie Mongolie Nouvelle-Zélande Philippines Sri Lanka Tonga Tuvalu	Australie Fidji Îles Cook Îles Marshall Micronésie (États fédérés de) Papouasie-Nouvelle- Guinée Tonga Tuvalu Vanuatu	Australie Fidji Îles Cook Îles Marshall Maldives Micronésie (États fédérés de) Papouasie-Nouvelle- Guinée Tonga Vanuatu
Total partiel	10	9	9
États arabes	Arabie saoudite Égypte République arabe syrienne Yémen	Oman République arabe syrienne Yémen	
Total partiel	4	3	1
Europe occidentale	Belgique Irlande Norvège Pays-Bas Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Belgique Estonie Irlande Norvège Pays-Bas Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Suisse	
Total partiel	5	7	
Europe orientale et Asie centrale	Kazakhstan Ex-République yougoslave de Macédoine Ukraine	Ex-République yougoslave de Macédoine Ukraine	
Total partiel	3	2	
Nombre total de pays ayant versé leurs contributions dans le cadre du plan de financement pluriannuel	54	46	29

Annexe 3

Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2006-2010

(En millions de dollars)

Année	Rang									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2006	Pays-Bas	Suède	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Danemark	Allemagne	Finlande	Canada	Suisse
	75,2	55,2	40,8	37,7	33,4	31,0	19,5	17,2	12,7	10,0
2007	Pays-Bas	Suède	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Danemark	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	80,0	60,7	58,7	40,3	33,3	32,6	25,3	20,6	13,9	12,8
2008	Pays-Bas	Suède	Danemark	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	75,7	60,9	48,0	47,6	30,7	29,7	26,7	24,2	18,1	14,6
2009	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Finlande	Allemagne	Espagne
	80,9	59,0	48,0	46,1	39,5	34,5	30,1	27,9	25,3	20,7
2010	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Espagne	Allemagne
	73,6	60,6	54,1	51,4	37,1	33,7	30,2	25,4	21,4	19,5

Annexe 4

**Ventilation des contributions que les pays de programme
ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer
l'exécution de leur propre programme**

(En dollars des États-Unis)

<i>Programme de pays</i>	<i>Jusqu'en 2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010*</i>	Total**
1 Afrique du Sud	64 612						64 612
2 Algérie	308 309	152 905					461 214
3 Arabie saoudite	200 000						200 000
4 Bahreïn			60 000				60 000
5 Belize					48 997		48 997
6 Bolivie (État plurinational de)	10 000						10 000
7 Botswana	239 252	112 994	98 522	96 308	81 081	89 153	717 311
8 Brésil	2 226 195	743 300	316 081	868 846	369 061	763 187	5 286 670
9 Cameroun		992 423		920 870		696 607	2 609 900
10 Chili	43 736	5 462					49 198
11 Colombie	2 281 245	1 095 523	1 119 349	2 727 963	5 554 575	5 087 956	17 866 611
12 Côte d'Ivoire				2 345 152		1 563 435	3 908 587
13 Égypte	2 237 411	13 112	17 921	17 953			2 286 397
14 Gabon	164 527			106 691	161 070	103 316	535 604
15 Géorgie		166 108	220 899	356 508	547 875	632 550	1 923 940
16 Guatemala	22 641 734	440 751	421 219		1 398 576		24 902 279
17 Guinée équatoriale	95 832		146 993		68 731	502 015	813 570
18 Jamaïque				210 323	288 999	153 226	652 548
19 Kazakhstan		28 900					28 900
20 Liban	3 306 440	274 574	445 440	258 207	280 794	43 440	4 608 896
21 Libéria		30 000					30 000
22 Madagascar						112 420	112 420
23 Malaisie	600 000	200 000					800 000
24 Maroc	1 231 654	1 344 751	95 465	1 110 341	945 595	649 722	5 377 527
25 Mexique	4 351 669	1 069 595	502 266	1 477 403	5 282 693	839 704	13 523 331
26 Nigéria	746 422	513 798	407 235	851 142	1 189 288		3 707 886
27 Oman	473 059						473 059
28 Panama			148 721	209 910	65 000	401 471	825 102
29 Paraguay	298 462	255 276	552 518				1 106 257
30 Pérou	38 220 390	14 351 121	8 146 134	4 418 758			65 136 404
31 Qatar		30 000				178 634	208 634
32 République arabe syrienne	3 244 830	982 308	922 483	1 933 939	1 848 254	1 179 498	10 111 311

DP/FPA/2011/4

	<i>Programme de pays</i>	<i>Jusqu'en 2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010*</i>	Total**
33	République centrafricaine			89 989				89 989
34	République dominicaine		133 234		177 114	340 064	376 286	1 026 698
35	Roumanie				117 130			117 130
36	Sainte-Lucie				17 981			17 981
37	Sao Tomé-et-Principe	53 870	6 530	37 209		32 733	5 769	136 111
38	Sierra Leone				7 344 000			7 344 000
39	Suriname	316 921						316 921
40	Timor-Leste	23 000						23 000
41	Tunisie	316 257	38 168					354 424
42	Turques et Caïques	3 462						3 462
43	Ukraine			482 693				482 693
44	Uruguay		548 024		715 096	1 006 419	1 659 392	3 928 931
45	Venezuela (République bolivarienne du)	3 544	2 016 319					2 019 862
46	Yémen	732 357						732 357
	Total	84 435 190	25 545 176	14 231 139	26 281 637	19 509 805	15 037 782	185 040 727

* Note : Les chiffres pour 2010 sont provisoires.

** Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Annexe 5

Contributions des donateurs aux programmes conjoints dont le FNUAP est l'agent d'administration

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant reçu (dollars É.-U.)</i>
Canada	2 236 971
Italie	1 360 544
Luxembourg	439 805
Norvège	7 548 407
Suède	1 441 875
UNIFEM**	661 525
Union européenne	4 068 361
Total	17 757 488*

* Sur les 17,8 millions de dollars perçus au titre des programmes conjoints dont le FNUAP est l'agent administratif, 9,9 millions de dollars seulement sont comptabilisés en recettes de contributions au FNUAP.

** Le 1^{er} janvier 2011, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) est devenue opérationnelle. Cette entité composite regroupe le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), la Division de la promotion de la femme et le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme.